



ACTES DES JOURNÉES SCIENTIFIQUES DE LA FSHSE 4^e édition

Thème :

*Recherches scientifiques
et
Géopolitique internationale*

Revue LES TISONS

Numéro spécial, mars 2025

e-ISSN: 2756-7532

p-ISSN: 2756-7524





REVUE LES TISONS

Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la Société



Actes des Journées scientifiques de la FSHSE

Revue indexée par

ESJI Eurasian
Scientific
Journal
Index
www.ESJIndex.org

<http://esjindex.org/search.php?id=6845>

Revue LES TISONS, Numéro spécial, mars 2025
e-ISSN: 2756-7532; p-ISSN: 2756-7524

Revue LES TISONS, Numéro spécial, mars 2025

<http://esjindex.org/search.php?id=6845>

<http://www.revuelestisons.bf>

revuelestisons.ujkz@gmail.com

lestisons@revuelestisons.bf

e-ISSN: 2756-7532

p-ISSN: 2756-7534

S/C Université Joseph KI-ZERBO
BV 30053 OUAGA 1200 Logements
10020 OUAGADOUGOU - Burkina Faso

Numéros déjà parus

Revue LES TISONS, No spécial, janvier 2025

Revue LES TISONS, No 0002, décembre 2024

Revue LES TISONS, No 0001, Vol.1 et 2, juin 2024

Revue LES TISONS, No spécial, Vol.1 et 2, janvier 2024

Revue LES TISONS, No 0000, Vol.1 et 2, décembre 2023

Présentation de la revue

Sous l'impulsion de M. Fatié OUATTARA, Professeur titulaire de philosophie à l'Université Joseph KI-ZERBO, et avec la collaboration d'Enseignants-Chercheurs et Chercheurs qui sont, soit membres du Centre d'Études sur les Philosophies, les Sociétés et les Savoirs (CEPHISS), soit membres du Laboratoire de philosophie (LAPHI), une nouvelle revue vient d'être fondée à Ouagadougou, au Burkina Faso, sous le nom de « Revue LES TISONS ».

Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la Société, la Revue LES TISONS vise à contribuer à la diffusion de théories, de connaissances et de pratiques professionnelles inspirées par des travaux de recherche scientifique. En effet, comme le signifie le Larousse, un tison est un « morceau de bois brûlé en partie et encore en ignition ».

De façon symbolique, la Revue LES TISONS est créée pour mettre ensemble des tisons, pour rassembler les chercheurs, les auteurs et les idées innovantes, pour contribuer au progrès de la recherche scientifique, pour continuer à entretenir la flamme de la connaissance, afin que sa lumière illumine davantage les consciences, éclaire les ténèbres, chasse l'ignorance et combatte l'obscurantisme à travers le monde.

Dans les sociétés traditionnelles, au clair de lune et pendant les périodes de froid, les gens du village se rassemblaient autour du feu nourri des tisons : ils se voient, ils se reconnaissent à l'occasion ; ils échangent pour résoudre des problèmes ; ils discutent pour voir ensemble plus loin, pour sonder l'avenir et pour prospecter un meilleur avenir des sociétés. Chacun doit, pour ce faire, apporter des tisons pour entretenir le feu commun, qui ne doit pas s'éteindre.

La Revue LES TISONS est en cela pluridisciplinaire, l'objectif fondamental étant de contribuer à la fabrique des concepts, au renouvellement des savoirs, en d'autres mots, à la construction des

connaissances dans différentes disciplines et divers domaines de la science. Elle fait alors la promotion de l'interdisciplinarité, c'est-à-dire de l'inclusion dans la diversité à travers diverses approches méthodologiques des problèmes des sociétés.

Semestrielle (juin, décembre), thématique au besoin pour les numéros spécifiques, la Revue LES TISONS publie en français et en anglais des articles inédits, originaux, des résultats de travaux pratiques ou empiriques, ainsi que des mélanges et des comptes rendus d'ouvrages dans le domaine des Sciences de l'Homme et de la Société : Anthropologie, Communication, Droit, Écologie, Économie, Environnement, Géographie, Histoire, Linguistique, Philosophie, Psychologie, Sociologie, Sciences politiques, Sciences de gestion, Sciences de la population, etc.

Peuvent publier dans la Revue LES TISONS, les Chercheurs, les Enseignants-Chercheurs et les doctorants dont les travaux de recherche s'inscrivent dans ses objectifs, thématiques et axes.

La Revue LES TISONS comprend une Direction de publication, un Secrétariat de rédaction, un Comité scientifique et un Comité de lecture qui assurent l'évaluation en double aveugle et la validation des textes qui lui sont soumis en version électronique pour être publiés (en ligne et papier).

Mode de soumission et de paiement

La soumission des articles se fait à travers le mail suivant : estisons@revuelestisons.bf; revuelestisons.ujkz@gmail.com.

L'évaluation et la publication de l'article sont conditionnées au paiement de la somme de cinquante mille (50.000) francs CFA, en raison de vingt mille (20.000) francs CFA de frais d'instruction et trente mille (30.000) francs CFA de frais de publication. Le paiement desdits frais

peut se faire par Orange money (0022666006650, identifié au nom de OUATTARA Fatié), par Western Union ou par Money Gram.

Considération éthique

Les contenus des articles soumis et publiés (en ligne et en papier) par la Revue LES TISONS n'engagent que leurs auteurs qui cèdent leurs droits d'auteur à la revue.

Normes éditoriales

Les textes soumis à la Revue LES TISONS doivent avoir été écrits selon les NORMES CAMES/LSH adoptées par le CTS/LSH, le 17 juillet 2016 à Bamako, lors de la 38^e session des CCI.

Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.

Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.

Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (ex : 1. ; 1.1.; 1.2; 2.; 2.2.; 2.2.1; 2.2.2.; 3.; etc.).

Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (Initiale(s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées);

- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).

Exemples :

En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupé du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens (...) ».

Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

Le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des

comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakité, 1985, p. 105).

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2nde éd.).

Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur :

AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.

AUDARD Cathérine, 2009, *Qu'est-ce que le libéralisme ? Ethique, politique, société*, Paris, Gallimard.

BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.

DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogène*, 202, p. 145-151.

DIAKITE Sidiki, 1985, *Violence technologique et développement. La question africaine du développement*, Paris, L'Harmattan.

L'article doit être écrit en format « Word », police « Times New Roman », Taille « 12 pts », Interligne « simple », positionnement

« justifié », marges « 2,5 cm (haut, bas, droite, gauche) ». La longueur de l'article doit varier entre 30.000 et 50.000 signes (espaces et caractères compris). Le titre de l'article (15 mots maxi, taille 14 pts, gras) doit être écrit (français, traduit en anglais, vice-versa).

Le(s) Prénom(s) sont écrits en lettres minuscules et le(s) Nom(s) en lettres majuscules suivis du mail de l'auteur ou de chaque auteur (le tout en taille 12 pts, non en gras).

Le résumé (200 mots maxi, taille 12 pts) de l'article et les mots clés (05) doivent être écrits et traduits en français/anglais.

Direction de publication

Directeur : Pr Fatié OUARTARA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

Directeur adjoint : Dr Moussa COULIBALY, Assistant, Économiste, Université Nazi Boni (Burkina Faso)

Secrétariat de rédaction

Secrétaire : Dr Noumoutiè SANGARÉ, Assistant, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

Membres : Dr Abdoul Azize SODORÉ, MC, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Beli Alexis NÉBIÉ, Assistant, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Boubié BAZIÉ, MA, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Édith DAH, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Mathieu Beli DAÏLA, MA, Linguiste, Université de Dédougou (Burkina Faso);

Dr Paul-Marie MOYENGA, MA, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Sampala Fati BALIMA, MC, Politiste, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso);

M. Jean Baptiste PODA, Doctorant en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

M. Lazard T. OUÉDRAOGO, Doctorant en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

M. Mahamat OUATTARA, Doctorant en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

M. Saïdou BARRY, Doctorant en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso).

Comité de lecture

Dr Abdoul Karim SAÏDOU, MC, Politiste, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso);

Dr Aimé D. M. KOUDBILA, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr M. Alice SOMÉ/SOMDA, MR, Philosophe, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso);

Dr Awa OUOBA, MC, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso) ;

Dr Bouraïman ZONGO, MA, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso) ;

Dr Calixte KABORÉ, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Cheick Bobodo OUÉDRAOGO, MC, Linguiste, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Clotaire Alexis BASSOLÉ, MC, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Dimitri Régis BALIMA, MC, Communicologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Donatien DAYOUROU, MC, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Edwige DEMBÉLÉ, MA, Économiste, Université NAZI BONI (Burkina Faso);

Dr Étienne KOLA, MC, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso);

Dr Évariste R. BAMBARA, MC, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Ézaïe NANA, IR, Sociologue, INSS/CNRST (Burkina Faso);

Dr Fernand OUÉDRAOGO, MA, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Firmin GOUBA, MC, Philosophe, IPERMIC/Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Gaoussou OUÉDRAOGO, MC, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Georges ROUAMBA, MC, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Gninnan Hervé COULIBALY, MA, Sociologue, Université Péléforo GON COULIBALY (Côte d'Ivoire) ;

Dr Hamado OUÉDRAOGO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Isidore YANOOGO, MC, Géographe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso);

Dr Issaka YAMÉOGO, MC, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso);

Dr Jean-Baptiste P. COULIBALY, MC, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Jérémi ROUAMBA, MC, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Kalifa DRABO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Kassem Salam SOURWEIMA, MC, Politiste, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso);

Dr Kizito Tioro KOUSSÉ, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Landry COULIBALY, MA, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Lassané YAMÉOGO, MA, Communicologue, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso);

Dr Lassina SIMPORÉ, MC, Archéologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Léon SAMPANA, MC, Politiste, Université Nazi BONI (Burkina Faso);

Dr Léonce KY, MC, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Madeleine WAYAK PAMBÉ, MC, Démographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Magloire É. YOGO, MA, Sciences de l'éducation, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Moussa DIALLO, Assistant, Philosophe, Centre universitaire de Manga, UNZ (Burkina Faso);

Dr Narcisse Taladi YONLI, MA, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Noumoutiè SANGARÉ, Assistant, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Ollo Pépin HIEN, CR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso);

Dr Pascal BONKOUNGOU, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Paul-Marie BAYAMA, MC, Philosophe, ENS de Koudougou (Burkina Faso);

Dr R. U. Emmanuel OUÉDRAOGO, MA, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Rasmata BAKYONO/NABALOUM, MC, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Relwendé DJIGUEMDÉ, Assistant, Philosophe, Centre universitaire de Manga, UNZ, (Burkina Faso);

Dr Rodrigue BONANÉ, MR, Philosophe, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso);

Dr Rodrigue SAWADOGO, MC, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso);

Dr Roger ZERBO, MR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso);

Dr Serge SAMANDOULGOU, MR, Philosophe, Institut des Sciences des Sociétés (Burkina Faso);

Dr Souleymane SAWADOGO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Stanislas SAWADOGO, MA, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Tongnoma ZONGO, CR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso);

Dr Yacouba BANWORO, MC, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Zakaria SORÉ, MC, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Zoubere DIALLA, MA, Sociologue, Centre universitaire de Manga, UNZ, (Burkina Faso).

Comité scientifique international

Pr Abdoulaye SOMA, PT, Constitutionnaliste, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso);

Pr Abdramane SOURA, PT, Démographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Abou NAPON, PT, Linguiste, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Aklesso ADJI, PT, Philosophe, Université de Lomé (Togo);

Pr Alain Casimir ZONGO, PT, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso)

Pr Alkassoum MAÏGA, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Amadé BADINI, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Augustin LOADA, PT, Politiste, Université Saint Thomas d'Aquin (Burkina Faso);

Pr Augustin PALÉ, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr B. Claudine Valérie ROUAMBA/OUÉDRAOGO, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Bernard KABORÉ, PT, Linguiste, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Bilina BALLONG, PT, Philosophe, Université de Lomé (Togo);

Pr Bouma F. BATIONO, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Cyrille KONÉ, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Cyrille SEMDÉ, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr David Musa SORO, PT, Philosophe, Université Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire);

Pr Edmond Yao KOUASSI, PT, Philosophe, Université de Bouaké (Côte d'Ivoire);

Pr Emmanuel M. HEMA, PT, Écologue, Université de Dédougou (Burkina Faso);

Pr Emmanuel Malolo DISSAKÈ, PT, Philosophe, Université de Douala (Cameroun);

Pr Eustache R. K. ADANHOUNME, PT, Philosophe, Université Abomey Calavi (Benin);

Pr Fabienne LELOUP, Sociologue, Université Catholique de Louvain-Mons (Belgique);

Pr Fatié OUATTARA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Foé NKOLO, PT, Philosophe, Université Yahoundé I (Cameroun);

Pr Frédéric MOENS, Communicologue, IHECS, Bruxelles (Belgique);

Pr Gabin KORBÉOGO, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Georges ZONGO, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Hamidou Talibi MOUSSA, PT, Philosophe, Université Abdou MOUMOUNI (Niger);

Pr Issiaka MANDE, PT, Historien, Université du Québec à Montréal (Canada);

Pr Jacques NANEMA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Jean-François DUPEYRON, PT, Philosophe, Université de Bordeaux (France);

Pr Jean-Marie DIPAMA, PT, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Jean-Claude KALUBI-LUKUSA, PT, Sociologue, Université de Sherbrooke (Canada);

Pr Jean-Pierre POURTOIS, PT, Psychopédagogue, Université de Mons (Belgique);

Pr Lassane YAMÉOGO, PT, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Léon MATANGILA MUSADILA, PT, Philosophe, Université de Kinshasa (RD Congo);

Pr Léopold Bawala BADOLO, PT, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Ludovic KIBORA, DR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso);

Pr Magloire SOMÉ, PT, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Mahamadé SAVADOGO, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Mamadou L. SANOGO, DR, Linguiste, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso);

Pr Moukaila Abdo Laouali SERKI, PT, Philosophe, Université Abdou MOUMOUNI (Niger);

Pr Pierre G. NAKOULIMA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Ramane KABORÉ, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Sébastien YOUNGBARÉ, PT, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Amadou TRAORÉ, MC, Sociologue, Université de Ségou (Mali);

Dr Décaïrd KOUADIO KOFFI, MC, Philosophe, Université Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire);

Dr Djédou Martin AMALAMA, MC, Sociologue, Université de Korhogo (Côte d'Ivoire);

Dr Emmanuel YAOU, MA, Sociologue, Université de Kara (Togo);

Dr Gérard AMOUGOU, MC, Socio-politiste, Université de Yaoundé II (Cameroun);

Dr Ibrahim KONE, MA, Philosophe, Université Peleforo Gon COULIBALY (Côte d'Ivoire);

Dr Idi BOUKAR, A, Philosophe, Université Abdou MOUMOUNI (Niger);

Dr Idrissa S. TRAORÉ, MC, Sociologue, Université des Lettres et des Sciences de Bamako (Mali);

Dr Issouf BINATÉ, MC, Historien, Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire);

Dr Jean-François PETIT, MC HDR, Philosophe, Institut catholique de Paris (France);

Dr Landry Roland KOUDOU, MC, Philosophe, Université Felix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire);

Dr Mouhamoudou El Hady BA, MC, Sociologue, Université Cheick Anta Diop (Sénégal);

Dr Mamadou Bassirou TANGARA, MC, Économiste, Université des Sciences sociales et de Gestion de Bamako (Mali);

Dr N'golo Aboudou SORO, MC, Lettres modernes, Université Alassane OUATTARA de Bouaké (Côte d'Ivoire);

Dr Oumar DIA, MC, Philosophe, Université Cheick Anta Diop de Dakar (Sénégal);

Dr Pierre-Étienne VANDAMME, Philosophe, Université Catholique de Louvain (Belgique);

Dr Raphael KONÉ, Ph. D, Historien, Université Cergy de Pontoise – EA7517 (France);

Dr Samuel RENIER, MC, Sciences de l'éducation, Université de Tours – EA7505 EES (France) ;

Dr Tiéfing SISSOKO, MC, Sociologue, Université des Lettres et des Sciences de Bamako (Mali).

Avant-propos

La quatrième édition des journées scientifiques à la Faculté des Sciences Humaines et des Sciences de l'Éducation (FSHSE) a eu lieu les 13 et 14 novembre 2024, à la cité universitaire de Kabala au Mali, dans un contexte de changement de l'ordre politique tant à l'échelle régionale qu'internationale. Cette évolution géopolitique se manifeste notamment par la création de l'Alliance des États du Sahel (AES) et par le renforcement des liens diplomatiques et commerciaux entre l'AES, la Turquie, la Russie et la Chine.

Ces nouvelles dynamiques intéressent fortement l'ensemble des médias globaux. Le Sahel central, englobant le Mali, le Burkina Faso et le Niger, est au centre de débats animés, de fausses nouvelles et de deepfakes. Il est essentiel que le monde universitaire s'implique dans la réflexion sur les enjeux et défis contemporains de l'espace AES-CEDEAO.

La quatrième édition a ainsi favorisé une approche multidisciplinaire, servant de plateforme pour valoriser la production scientifique sur les dynamiques actuelles et comme un lieu pour des discussions ouvertes et franches. La thématique abordée lors de ces journées était : « Recherches Scientifiques et Géopolitique internationale ».

Cinq axes principaux ont guidé les échanges :

Axe 1 : « Alliance des États du Sahel (AES) et géopolitique internationale » :
Le 16 septembre 2023, le Mali, le Niger et le Burkina Faso ont officialisé leur collaboration en signant la charte du Liptako-Gourma, marquant ainsi la naissance de l'Alliance. L'AES est conçue comme une coopération stratégique entre ses membres, avec un accent mis sur la défense collective des populations de ces trois pays. Des accords bilatéraux de coopération militaire ont également été établis au sein de l'espace AES.

Ce premier axe des journées scientifiques a exploré, entre autres, la position de l'AES dans la géopolitique mondiale, l'AES en tant que champ d'interaction des puissances économiques, et la géopolitique des États membres de l'AES. Les intervenants ont présenté une analyse des dynamiques en cours et ont discuté des perspectives susceptibles d'influencer les décisions politiques.

Axe 2 : « Coopération sous régionale en crise » : Les experts de cet axe ont souligné les implications politiques du retrait des trois États sur le cadre régional. Ils ont également discuté des avantages et inconvénients du retrait sur les économies nationales des États en période de transition. Les débats ont mis en lumière les critiques visant la CEDEAO ainsi que les relations interétatiques au sein de la région, entre autres sujets.

Axe 3 : « Intégration sous régionale » : Le sommet des Chefs d'État qui s'est déroulé à Niamey le 07 juillet 2024 marque la réalisation des quatre réunions ministérielles de l'Alliance, ayant formalisé la création de la Confédération « Alliance des États du Sahel ». En plus des espoirs engendrés, les intervenants ont exploré l'avenir de l'intégration régionale en mettant l'accent sur la migration et la mobilité au sein de la CEDEAO.

Axe 4 : « Éthique, formation et employabilité au Mali » : La formation, la recherche scientifique et l'engagement politique présentent des exigences qui sont aux fois techniques et éthiques, lesquelles impactent d'une certaine manière leur crédibilité, durabilité, intégralité et valeur. Cet axe a reçu des contributions sur ces exigences (déontologie, valeurs, responsabilités, respect des principes fondamentaux, comités et conseils d'éthique, etc.).

Concernant le Mali, de nombreux efforts ont été déployés par le Gouvernement pour favoriser la scolarisation des enfants et diversifier l'offre éducative. Au fil du temps, l'école est devenue un générateur de chômeurs. Parmi les critiques formulées par les spécialistes en Sciences de l'éducation se trouvent l'inadéquation entre les formations proposées et le marché du travail, le manque d'infrastructures éducatives, ainsi que les lacunes dans la formation initiale et continue des enseignants. Les

participants aux journées ont discuté de toutes les failles du système éducatif malien, tout en mettant l'accent sur les conséquences du terrorisme et de la Transition sur la formation et l'employabilité des diplômés au Mali.

Axe 5 : «Thématique libre»: Cet axe a rassemblé diverses contributions qui ne s'inscrivent pas dans les quatre premiers axes thématiques.

Les participants : Les journées ont vu la participation de plus de 200 chercheurs, enseignants-chercheurs et doctorants venant de plusieurs pays : Burkina Faso, Bénin, Congo Brazzaville, Côte d'Ivoire, Guinée Conakry, France, Mali, Niger, Sénégal, Togo, Türkiye.

Ce numéro spécial de mars 2025 de la Revue LES TISONS présente un échantillon des projets d'articles soumis lors des journées scientifiques qui se sont tenues à Bamako les 13 et 14 novembre 2024.

Bamako, le 30 avril 2025

Pr Bréma Ely DICKO

Président du Comité scientifique des journées

Université Yambo Ouologuem

bremaelydicko@gmail.com

Production du charbon de bois et ses effets dans la commune rurale de Tiakadougou Dialakoro

Charcoal Production and its Effects in the Rural Community of Tiakadougou Dialakoro

DEMBELE Arouna, *Maître de Conférences*
Université des Sciences Sociales
et de Gestion de Bamako
maximaxiso@yahoo.fr

Résumé : Dans l'optique d'une diversification des profits, des acteurs se sont engagés dans la production du charbon de bois. Cette recherche vise à cerner les incidences intéressantes de la production du charbon de bois, à analyser les répercussions perverses de l'activité de production du charbon sur les composantes flore-faune-sol. La méthode aléatoire simple a été adoptée pour le choix des unités spatiales mais aussi pour celui des producteurs. L'enquête sur le terrain a permis de clarifier les résultantes de la production du charbon dans l'espace concerné. En effet, l'acquisition de numéraire, fruit de la production du charbon a contribué à l'augmentation du pouvoir économique des producteurs. Il en résulte des investissements sociaux de base, empreintes spatiales. Au total, 51,3% des producteurs ont construit des maisons avec la rente du charbon. On enregistre 34,7% des acteurs ayant acquis des moyens mécaniques de déplacement grâce à la production du charbon. L'activité de production du charbon se fait aux dépens de la végétation. Le couvert végétal pâtit des effets. Des propositions de solutions ont été faites.

Mots-clés : Production, charbon, commune, Tiakadougou Dialakoro.

Abstract: *With a view to diversifying profits, some players have engaged in charcoal production. This research aims to identify the interesting impacts of charcoal production, to analyze the perverse repercussions of charcoal production activity on the flora-fauna-soil components. The simple random method was adopted for the choice of spatial units but also for that of producers. The field survey helped to clarify the results of coal production in the area concerned. Indeed, the acquisition of cash, the fruit of coal production, contributed to the increase in the economic power of producers. This results in basic social investments, spatial footprints. In total, 51.3% of producers have built houses with coal income. There are 34.7% of actors who have acquired mechanical means of transport thanks to coal production. Coal production activity is at the expense of vegetation. The vegetation cover suffers from the effects. Proposals for solutions have been made.*

Keywords: *Production, coal, wood, commune, Tiakadougou Dialakoro.*

Pour citer cet article

DEMBELE Arouna, « Production du charbon de bois et ses effets dans la commune rurale de Tiakadougou Dialakoro », 2025, *Revue LES TISONS*, Numéro spécial, mars, p. 35-50.

Introduction

La commune rurale de Tiakadougou Dialakoro est un espace à vocation agro-sylvo-pastorale. L'agriculture est la branche d'activité diffuse dans l'espace. Les populations sont engagées pour cette agriculture. Courant les deux dernières décennies avec la forte variabilité pluviométrique face à une augmentation croissante des besoins des membres des familles, l'activité de production du charbon a connu un essor prodigieux dans l'espace rural. Les menaces de la déforestation datent du début du siècle (D. Bazile, 1997, p. 15).

La carbonisation a des effets dans les zones. La production du charbon de bois a contribué au déboisement dans les espaces (F. Reounodji et al., 2003, p. 185), cette activité a émergé de façon spontanée en réponse à la crise cotonnière ayant entraîné la fermeture de l'usine de Bongor et le retrait de la zone en 1986 du système cotonnier. Les centres urbains sont les principaux foyers de consommation du charbon produit dans les campagnes. Les millions de braseros brûlants avec lesquels les femmes préparent l'unique repas du jour pour leurs familles illustrent chaque jour la dépendance des villes vis-à-vis de l'arrière-pays rural (T. Trefon et al., 2010, p. 32).

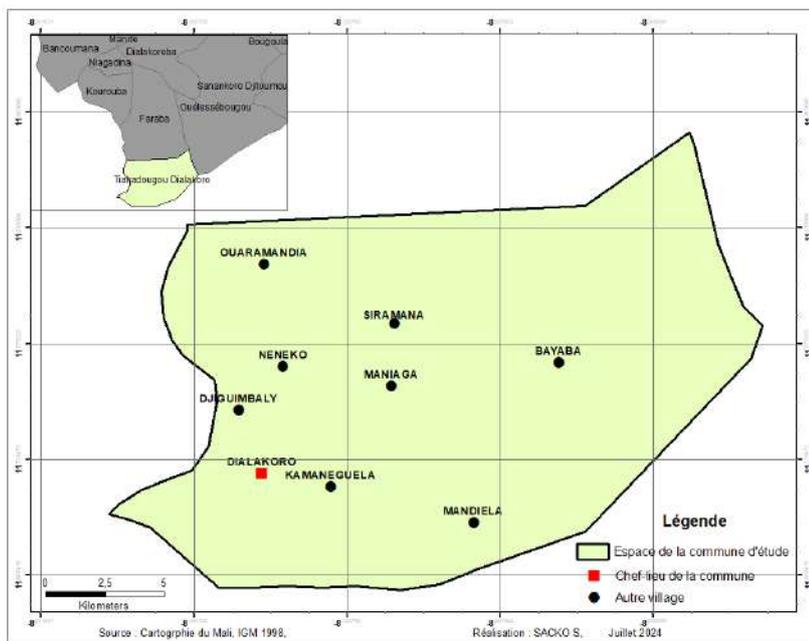
L'utilisation du charbon s'impose. Les projections jusqu'en 2020 révèlent une tendance globale à la baisse de consommation du bois de chauffe dans la région, une tendance croissante est attendue pour le charbon de bois (R. Burnette, 2013, p. 2). Le charbon a une utilité capitale. Ainsi, Enerdata (2019, p. 3) avait souligné que le charbon conserve une place importante dans le mix électrique de certains pays producteurs de charbon et de lignite de l'Union Européenne notamment la Pologne (78%), la République tchèque (49%) et l'Allemagne (39%), quoiqu'en baisse.

L'activité de production du charbon apporte des revenus additifs aux producteurs. Elle a reconfiguré souvent la demeure de l'exploitant. Les producteurs connaissent une augmentation de leur pouvoir d'achat. Nonobstant, les différentes composantes de l'espace (flore-faune-sol) subissent les retentissements de la pratique de l'activité de production du charbon. Ainsi, deux questions essentielles se posent : Quel est

l'apport de la production du charbon dans la valorisation des conditions de vie des producteurs ? Quelles sont les empreintes de l'activité de production du charbon sur les compartiments faune-flore-sol de l'espace ?

L'article a pour objectif de cerner les incidences intéressantes de la production du charbon, d'analyser les répercussions perverses de l'activité de production du charbon sur les composantes flore-faune-sol. Les hypothèses de cette recherche sont formulées de la sorte : la production du charbon a des incidences intéressantes pour les producteurs ; les compartiments flore-faune-sol de l'espace pâtiennent des effets pervers de la production du charbon.

Carte 1 : Localisation de l'espace d'étude



Le climat est de type soudanien. Deux saisons s'alternent : une saison sèche et une saison des pluies. La saison sèche s'identifie par une période froide de décembre à février et une période chaude de mars à avril. Pendant cette dernière période de la saison sèche, les températures varient entre 32° C et 40° C. La saison des pluies dure six mois et s'étend de juin à octobre. Ici, le cumul pluviométrique moyen oscille autour de 900 mm d'eau par an. Cette pluviométrie est mal répartie dans le temps et dans l'espace, ce qui impacte les productions agricoles dans la zone.

L'harmattan et la mousson sont les vents dominants caractérisant l'espace. Le premier est un vent chaud et sec soufflant du nord vers le sud et, le second porteur de pluies souffle pendant l'hivernage. Les infrastructures routières demeurent un facteur de développement de la commune. Aucun espace ne peut s'en passer pour prétendre au progrès. Les espaces en retard de développement sont ceux n'ayant pas bénéficié d'infrastructures routières dignes de ce nom. Ce réseau routier permet l'acheminement de la production du charbon vers les lieux de vente. Il participe à l'activité de production du charbon de bois. La commune d'étude renferme une population de 12000 habitants en 2021, statistiques de la mairie. Il existe une diversité ethnique. Les Bambaras, majoritaires, de la zone cohabitent avec les Peulhs, les dogons et les Sarakolés. Cette cohésion sociale a permis d'établir des unions conjugales entre les diverses ethnies du territoire.

L'agriculture est restée l'activité principale des populations de la zone. Le coton, le maïs, le mil, le sorgho, sont les cultures principales de la commune. La culture de rente, le coton, est encadrée par la Compagnie Malienne pour le Développement des textiles (CMDT). À travers elle, les paysans obtiennent des intrants à crédit pour leurs cultures. La pêche et l'élevage sont pratiqués par les populations. Ils apportent des revenus importants aux acteurs concernés. La production du charbon de bois est faite générant des profits aux producteurs. Mais, elle se fait au détriment des composantes de l'espace (flore-faune-sol).

1. Méthodologie

La commune rurale de Tiakadoukou Dialakoro compte 9 villages. Nous avons jugé utile d'interroger les producteurs dans les 6 villages. Après nos investigations auprès des autorités communales, il s'est affiché que le nombre de producteurs de charbon reste inconnu. De ce fait, nous avons décidé d'enquêter, en fonction de nos moyens, 72 producteurs.

Tableau 1 : Répartition des producteurs enquêtés par village retenu

Villages	Producteurs interrogés
Dialakoro	12
Siramana	12
Maniaga	12
Djguimbaly	12
Mandiela	12
Kamaneguella	12
Total	72

Source : Constitution de l'auteur

Un questionnaire a été utilisé pour collecter les informations auprès des producteurs. Ainsi, une pré-enquête a permis de l'améliorer avant l'enquête proprement dite. Le traitement des données a été fait avec le logiciel Excel 2010 pour les données quantitatives. En effet, les résultats obtenus ont été présentés sous forme de tableaux et de graphiques. S'agissant des informations qualitatives, elles ont été traitées manuellement.

2. Résultats et analyse

2.1. Les incidences intéressantes de la production du charbon

2.1.1. L'acquisition d'une valeur vénale intéressante pour les producteurs

L'activité de production du charbon est faite pour avoir de l'argent. L'utilité du charbon est indéniable aujourd'hui dans les familles tant en milieu rural qu'en espace urbain, ce dernier dispose une demande croissante. Les centres urbains connaissent une augmentation rapide de leur population. Or, les ressources énergétiques en bois de chauffe se raréfient posant la nécessité aux populations des territoires ruraux de produire le charbon pour ces villes.

Ainsi, les producteurs ont compris le caractère indispensable de la production du charbon. Un engagement sans faille de ces acteurs économiques s'affiche progressivement pour l'activité de production du charbon de bois. Et par là, il est le point de départ des mutations spatiales. Une forte production du charbon de bois est ici faite par les acteurs économiques (tableau 2).

Tableau 2 : La production du charbon et sa valeur vénale (janv. 2024-juin 2024)

Villages	Nb de sacs	Prix unitaire en F CFA	Volume total d'argent acquis en CFA	Volume moyen d'argent obtenu par exploitant en CFA
Dialakoro	1455	2500	3637500	303125
Siramana	1440	2500	3600000	300000
Maniaga	2180	2500	5450000	454166
Djguimbaly	1190	2500	2975000	247916
Mandiela	1900	2500	4750000	395833
Kamaneguel	1370	2500	3425000	285416
^a Total	9535	-	23837500	-

Source : Enquête de l'auteur, Juin 2024

La lecture du tableau 2 permet de saisir quatre paramètres (production, prix unitaire, volume total d'argent acquis et volume moyen d'argent obtenu). Ces différents paramètres sont indicatifs pour cerner la rentabilité de l'activité. *Grosso modo*, dans la commune 9535 sacs de charbon ont été produits. Le prix unitaire d'un sac de charbon est de 2500 F CFA au moment de l'enquête. L'incidence financière que peut apporter cette production est de 23837500 F CFA. Le volume moyen d'argent obtenu par producteur à l'échelle communale est de 331076 F CFA.

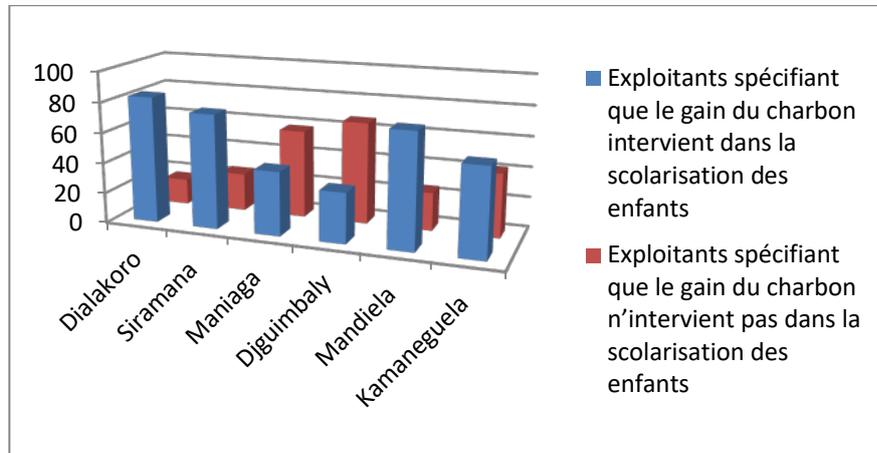
Cette moyenne communale cache des disparités entre les entités territoriales villageoises. Le village de Djguimbaly enregistre 247916 F CFA pour le revenu moyen par producteur tandis que celui de Maniaga dispose 454166 F CFA. De tels montants peuvent permettre aux producteurs de faire des dépenses familiales et de prétendre à des investissements dans leurs territoires respectifs, élément de construction des espaces ruraux.

2.1.2. Les dépenses scolaires imputées à la rente du charbon

L'instruction des enfants est le substrat du succès des unités familiales. Le développement repose sur l'alphabétisation. Les jeunes sont des responsables de demain. Leur scolarisation est d'un intérêt de taille pour les communautés. Les producteurs de charbon de l'espace concerné ont saisi la nécessité de la formation des enfants. Après la vente du charbon, ils épargnent une fraction de leur argent pour les dépenses scolaires des enfants.

L'achat des fournitures scolaires les livres, les cahiers, le matériel de géométrie, les calculatrices est fait. Aussi, semble-t-il important d'ajouter l'habillement des enfants. Des producteurs avertis ont commencé déjà à solliciter des enseignants pour les cours à domicile. Cette sollicitation est en passe de s'afficher. Le profit du charbon intervient dans la scolarisation (graphique 1).

Graphique 1 : Répartition des exploitants en lien aux dépenses scolaires



Source : Enquête de l'auteur, 2024

Il ressort du graphique l'existence des producteurs déclarant que le gain du charbon contribue à la scolarisation des enfants dans tous les terroirs villageois de la commune. En effet, s'opèrent deux types de territoire : les terroirs à dominance exploitants soutenant que le profit du charbon intervient dans l'instruction des jeunes et les espaces à majorité de producteurs spécifiant que le revenu du charbon ne contribue pas à la formation des enfants. Dans la première catégorie de territoire s'individualisent Dialakoro, Siramana, Mandiela, Kamaneguela, par contre, les villages Maniaga et Djuimbaly se distinguent dans la seconde catégorie. Globalement, 61% des acteurs injectent le gain de charbon dans la scolarisation.

2.1.3. La construction des maisons, résultante de la production du charbon

L'analyse de l'impact de la production du charbon sur la demeure du producteur est essentielle. La marchandisation du charbon permet aussi aux exploitants de songer à leur habitat. La maison du producteur est restée longtemps construite avec les briques en banco mais couverte de toiture faite en banco également. L'infiltration était demeurée la caractéristique essentielle d'un tel toit. L'acquisition d'un revenu considérable dans le charbon a permis aux producteurs de revaloriser leurs demeures. Les maisons sont réalisées avec les briques en banco mais couvertes cette fois-ci avec les tôles. Cela permet de réduire l'infiltration des bâtis pendant la saison des pluies. Ce n'est pas la faiblesse du coût de réalisation qui compte, mais avec le profit du charbon l'originalité d'un habitat calqué sur les modes de construction

des producteurs dans l'espace. C'est également la satisfaction de l'exploitant dans sa réalisation. Au total, dans la commune, 51,3% des exploitants ont construit des maisons avec le revenu du charbon. Cette construction territoriale avec le gain de charbon, réalité d'un temps récent, se constate partout dans la commune. À l'intérieur de ces demeures s'échelonnent des équipements comme les lits et des tables acquis avec la rente issue de l'activité du charbon de bois. Ainsi, sur ces bâtis s'observent des panneaux scolaires alimentant les accumulateurs thermiques (batteries), ces dernières servant les ampoules. Ces maisons splendides constituent l'habitat du charbonnier de l'espace communal.

2.2.4. L'obtention des moyens mécaniques de déplacement

La production du charbon n'est pas restée en marge de l'acquisition des moyens mécaniques de déplacement. Les producteurs ont économisé l'argent de charbon pour pouvoir s'approprier des engins de déplacement. Les vélos sont acquis çà et là. Ils ne sont plus des moyens mécaniques de déplacement impressionnants. Leur attirance semble être faible au niveau des producteurs. Les mobylettes constituent les engins de déplacement recherchés par les exploitants. Les producteurs multiplient les efforts pour les avoir.

Ces moyens mécaniques facilitent le déplacement des producteurs. Cela leur permet même de rejoindre rapidement le lieu de production du charbon avec comme effet l'intensification de la production dans l'espace communal. Un producteur ayant acquis l'anonymat dans le village de Siramana a dit que « la production du charbon joue un rôle important dans l'épanouissement des familles. Elle reste un invariant facteur d'acquisition des moyens mécaniques de déplacement notamment les mobylettes ». Il apparaît des propos du charbonnier la nécessité du charbon dans le fonctionnement de l'unité familiale. Le revenu du charbon a permis à 34,7% des producteurs d'acquérir des moyens mécaniques de déplacement.

2.3. Les incidences perverses de la production du charbon

L'activité de production du charbon n'est pas faite sans répercussions dans la zone. Les conséquences de cette activité sur les composantes de l'espace, support physique de production, sont réelles. Il devient ainsi intéressant de faire une analyse détaillée par segment.

2.3.1. La dégénérescence de la flore

L'espace concerné vers les décennies 1970-1990 était une zone disposant d'une végétation dense. Les espèces végétales avaient des hauteurs poussées. La mensuration de circonférence de bon nombre d'espèces dépassait 80 cm, voire 1 mètre. Dans le rang de ces espèces figuraient *prosopis africana*, *cordyla pinnata*. Elles sont très résistantes. Cet espace eu égard de la densité de la végétation était le terreau des activités apicoles. Cette apiculture a généré des revenus additifs avant de s'affaiblir actuellement avec la coupe anarchique des arbres par les producteurs pour produire le charbon. La production du charbon est une activité dégradant les arbres d'un espace. Les producteurs coupent le bois mort pour en faire du charbon. Ils coupent également les espèces végétales vivantes pour les brûler (photo 1).

Photo 1 : La coupe des arbres pour la production du charbon



Source : Cliché de l'auteur, Juin 2024

La coupe abusive des arbres pour la production du charbon est responsable de la dégradation de la végétation dans la commune. Les normes pour la coupe des arbres qui devraient être connues auprès des agents des services compétents sont méprisées. Les exploitants soulignent que les agents agissant au nom de ces structures compétentes restent un frein à l'obtention de l'argent à travers la pratique de la production du charbon. Ce faisant, la collaboration entre les producteurs de charbon et les agents des eaux et forêt est une relation apparente.

Les premiers estiment que les seconds travaillent pour ralentir voire bloquer leur activité. Quant aux seconds, ils précisent que les premiers sont des exploitants portant atteinte aux composantes de l'espace. Dans une telle ambiance la collaboration entre acteurs est une liaison de façade.

2.3.2. La faune touchée, un fait de la pratique de l'activité de production du charbon

Les mutations spatiales entraînées par le basculement de la végétation dense à celle dénudée, empreinte de la production du charbon, ont engendré des effets pervers pour la faune. Les espèces animales notamment les lions, les panthères, les léopards, les tigres qui faisaient la fierté dans la végétation ont presque disparu du fait de l'abattage anarchique des arbres pour la production du charbon. Ces félidés sont peu connus par les enfants actuels. S'agissant des hyénidés, les hyènes s'estompent dans l'espace. En sus, les phacochères, les renards, les chacals, les loups, les singes se font rares dans la zone. De cette liste d'espèces s'ajoute le vautour. Ce falconidé a longtemps assuré les services de nettoyage du terroir avant de devenir présentement moins apparent dans la commune. La perception des producteurs en liaison à la répercussion de la production du charbon de bois sur la faune apparaît (tableau 3).

Tableau 3 : La répartition des acteurs selon l'incidence du charbon sur la faune

Villages	Producteurs précisant que la production du charbon a touché la faune		Producteurs précisant que la production du charbon n'a pas touché la faune	
	EFF.	%	EFF.	%
	Dialakoro	9	75	3
Siramana	7	58,3	5	41,7
Maniaga	9	75	3	25
Djguimbaly	12	100	0	00
Mandiela	11	91,7	1	8,3
Kamaneguela	10	83,3	2	16,7
Total	58	80,5	14	19,5

Source : Enquête de l'auteur, Juin 2024

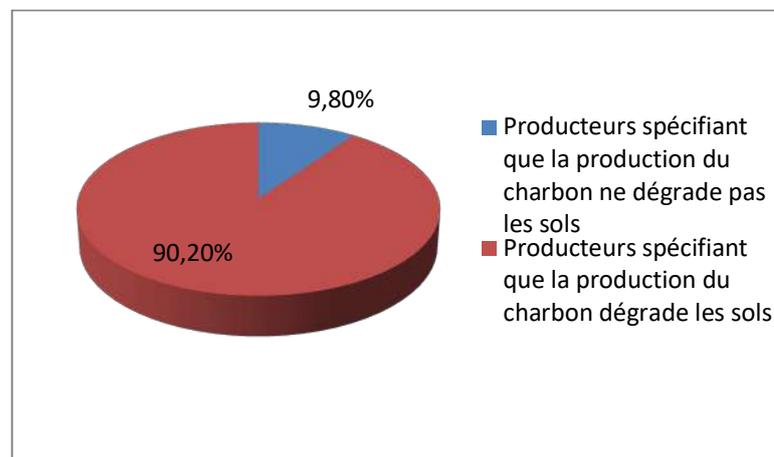
Globalement, dans la commune, les producteurs reconnaissent majoritairement que leur activité entreprise a des effets dérisoires sur la faune. En mettant le feu à la charbonnière, celle-ci brûle et parfois ce feu en atteignant les herbes dans le voisinage se généralise dans l'environnement. Cette action prive le bétail de fourrage pendant la saison sèche. Un amaigrissement de celui-ci s'installe. Cet état de fait empiète sur le labour durant le début d'hivernage et se traduit spatialement par une réduction des superficies emblavées.

En outre, la dévastation des herbes par le feu provoque aussi une atteinte sur les reptiles. Ainsi, les espèces de la famille des élapidés notamment les cobras sont peu visibles dans l'espace. De même, les varanidés particulièrement le varan et le dragon sont faiblement observés dans la nature. Les insectes sont touchés par l'action de production du charbon. Ils périssent sous l'effet du feu. Malgré l'honnêteté dans l'octroi des réponses, ils restent convaincus que la recherche de l'argent est l'acte fondamental caractérisant les sociétés. Nul ne peut s'en départir du numéraire pour prétendre au progrès. Ainsi, une telle mentalité paralyse l'espace.

2.3.3. La dégradation des sols

Les arbres constituent un facteur de protection des sols. Ils protègent les sols contre l'action de l'agent naturel (vent). Aussi, luttent-ils contre l'érosion hydrique. Lorsqu'un espace a peu d'arbres, le vent emporte facilement les particules riches de celui-ci. L'érosion hydrique se développe. Lors de l'enquête, le producteur DOUMBIA M., dans le village de Siramana a affirmé que « la production du charbon de bois dégrade progressivement les terres de culture. Si rien n'est fait, elle risque d'affaiblir les revenus agricoles et engager les paysans dans l'inquiétude ». La production du charbon a posé une entorse sur les sols (graphique 2).

Graphique 2 : La répartition des producteurs en fonction de la dégradation des sols



Source : Enquête de l'auteur, Juin 2024

Le graphique ci-dessus montre une proportion importante d'exploitants de bois évoquant la dégradation des sols dans la zone. Cette altération des sols affecte les rendements des cultures pratiquées par les paysans. Cela engendre une faible couverture des besoins de consommation des Unités de Production Familiale (UPF) dans la commune rurale.

Aussi les producteurs déclarant que la production du charbon ne dégrade pas les sols sont ceux craignant que les résultats de l'étude ne soient utilisés pour mettre fin à leur activité. C'est pourquoi, ils défendent que le processus de production du charbon n'entache pas les sols. La dégradation des sols soulève souvent la mobilité des acteurs dans la commune. Des agriculteurs ayant obtenu de faible production agricole face à un effectif élevé d'acteurs dans les familles ont adhéré à l'idée de migration pour combler les vides. Cette migration influe négativement sur la dynamique de l'agriculture de la zone par le fait que le calendrier agricole met à nu des travaux tout au long de l'année. Il en résulte une activité agricole tenaillée par les courants migratoires.

3. Perspectives pour le développement de l'activité de production du charbon

La production du charbon de bois intéresse les populations rurales mais aussi celles dites urbaines. Elle fragilise les composantes flore-faune-sol. Il est judicieux pour les producteurs de comprendre que la survie des composantes susvisées de l'espace est un devoir pour chaque acteur économique. De ce fait, la nécessité s'impose d'oblitérer la relation de façade entre acteurs (agents des eaux et forêt, producteur de charbon) pour établir une collaboration réelle entre ces derniers. De ce changement de rapport sortiront des échanges fructueux qui profiteront suffisamment à l'activité de production du charbon dans l'espace communal.

3.1. La formation des producteurs de charbon de bois

Il est difficile de s'en passer du charbon dans la famille. Or, la production anarchique du charbon déséquilibre totalement la forêt provoquant la disparition de certaines espèces animales. L'État, les collectivités territoriales et les Organisations Non Gouvernementales (ONG) doivent s'impliquer en faisant des campagnes de sensibilisation auprès des populations pour qu'elles comprennent l'utilité de la protection des espèces végétales. Ces sensibilisations devraient aboutir

à la création d'association de producteurs de charbon. Ainsi, cette association facilitera la formation des exploitants dans la sauvegarde des arbres. Les agents des eaux et forêt et ceux des ONG orientées dans le domaine de l'environnement peuvent jouer le rôle de formateurs pendant la formation des acteurs intéressés. Il est convenable que la formation soit sanctionnée par une attestation pour tout participant.

3.2. L'accentuation de l'utilisation des foyers améliorés dans les unités sociales

La production du charbon de bois est faite pour acquérir de numéraire. Elle répond aussi à une demande de plus en plus croissante des clients pour ravitailler les centres urbains. Ainsi, l'intensification de l'utilisation des foyers améliorés dans les familles est souhaitable. Il est approprié de sensibiliser les populations sur la nécessité de l'utilisation des foyers améliorés. Les structures ayant en charge la production des foyers améliorés peuvent se joindre au Conseil Communal (CC) pour faire comprendre aux populations l'utilité de ces foyers. Il est opportun que cette sensibilisation touche les populations urbaines, maillon essentiel de la consommation du charbon de bois. L'adhésion des populations rurales et urbaines à l'utilisation des foyers améliorés permettra de réduire la consommation du charbon. De ce fait, fleurira une végétation dense, héritage forestier pour les générations futures. Dans cette végétation s'observeront des espèces animales disparues du fait de l'abattage anarchique de leur refuge pour le charbon. Aussi, les érosions hydrique et éolienne diminueront d'intensité.

4. Discussion

4.1. Les effets bénéfiques de la production du charbon

La production du charbon de bois génère des profits importants pour les producteurs. Ces gains leur permettent de faire des investissements dans l'espace. En Afrique de l'Ouest, la production du charbon de bois est une activité d'appoint permettant aux producteurs d'avoir des revenus financiers additionnels (K. Dossou et al., 2014, p. 6). Les auteurs font remarquer que les faibles rendements agricoles ont engendré l'aggravation de la pauvreté des ruraux et exhorté la production du charbon par les paysans pour accroître leurs gains. Le profit issu de la vente du charbon permet aussi aux producteurs d'entreprendre.

L'activité de production du charbon se maintient car elle est faite de façon transitoire dans le but d'épargner et investir dans d'autres activités qui donnent un meilleur positionnement social, elle est une source de financement de certains projets (S. T. Tamboura et al., 2022, p. 294). La production du charbon est un facteur de mise en place des biens dans l'espace.

4.2. Les incidences perverses de la production du charbon

La production du charbon a des conséquences néfastes sur les espèces végétales des territoires. Il se produit une atteinte à la faune et une dégradation des terres de culture. Les réponses et réflexions des populations exposent à nu qu'elles sont conscientes d'une régression de la forêt qu'elles subissent les répercussions néfastes de la production du charbon (A. Frayer, 2007, p. 38), malgré cela, elles ne voient pas d'autres possibilités, sauf de continuer pour survivre.

Dans le même registre, au Sénégal, A. Kanté (2006, p. 22), avait signalé que la production de charbon dans le terroir villageois est à la portée des autochtones puisqu'il suffit de détenir d'une hache, d'où les dangers d'une exploitation incontrôlée qui donne un profit "rapide", mais s'avère néfaste pour la durabilité écologique de la forêt, s'agissant de la reproduction des ressources forestières. Au Togo, les considérables flux de charbon de bois et de bois de chauffe proviennent des espèces végétales et constituent un obstacle à la biodiversité (A. Kaina et al., 2018, p. 71).

En son de cloche similaire, D. Juhé-Beaulaton (2000, p. 4) relève que les arbres sont sélectionnés en fonction de la dureté de leur bois, comme *Pterocarpus*, *Prosopis*, *Vitellaria paradoxa*, *Anogeissus*. Au Congo, les résultats des travaux H. Behrendt et al., (2013, p. 5) sont dans la même veine que nos résultats. Pour les auteurs, la production du charbon de bois constitue l'une des menaces les plus sérieuses agissant sur les forêts du bassin du Congo, où les coupes ont continuellement accru ces dernières années. La conversion des consommateurs au charbon de bois a extrêmement bouleversé les chaînes de ravitaillement (L. Gazull, 2009, p. 178).

Conclusion

La production du charbon est une activité génératrice de revenu pratiquée par des acteurs clés des unités de production familiale. L'acquisition d'une valeur considérable s'en est affichée. Dans la

commune, la vente du charbon a permis aux producteurs d'avoir un montant de 23837500 F CFA de janvier 2024 à juin de la même année. Le volume moyen d'argent acquis par producteur à l'échelle communale est de 331076 F CF. Cette moyenne communale cache des disparités entre les sous-entités territoriales.

Le village de Maniaga possède 454166 F CFA comme profit moyen par producteur. Au total, dans la commune, 61% des producteurs règlent les dépenses scolaires de leurs enfants avec le revenu du charbon. Il ressort 51,3% d'exploitants ayant construit des maisons avec le gain du charbon. *Grosso modo*, 34,7% des acteurs ont acheté des moyens mécaniques de déplacement avec le numéraire du charbon. Cela permet aux acteurs économiques de rejoindre rapidement les lieux de travail. L'hypothèse formulée, la production du charbon a des incidences intéressantes pour les producteurs, est confirmée.

Il ressort l'action néfaste de la production du charbon sur la flore. À l'échelle communale, 95,8% des producteurs soulignent que la production du charbon se fait aux dépens de la végétation. Il en résulte une disparition des formations végétales. La coupe anarchique des arbres pour la production du charbon a enclenché la disparition du refuge des espèces animales de la zone. Subséquemment, des migrations d'animaux fauniques ont été effectuées vers d'autres espaces à végétation dense.

On enregistre dans la commune 80,5% des producteurs précisant que l'activité de production du charbon se fait au préjudice de la faune. La dévastation de la végétation entraîne une exposition des sols à l'action des agents naturels particulièrement les vents et les eaux de ruissellement. Au total, 90,2% des producteurs affirment que la production du charbon dégrade les sols. Cette dégradation des terres provoque une baisse des rendements dans les exploitations agricoles. Cela est indicateur de famine dans un territoire donné. L'hypothèse formulée, les compartiments flore-faune-sol de l'espace pâtissent des effets pervers de la production du charbon, est confirmée.

Références bibliographiques

BAZILE Didier, 1997, *La filière bois-énergie au Mali. Analyse bibliographique critique*, CORAF, Union Européenne, 72 p.

BEHRENDT Hannah, MEGEVAND Carole, SANDER Klas, 2013, *Dynamiques de déforestation dans le bassin du Congo. Réconcilier la croissance économique et la protection de la forêt*, 28 p.

BURNETTE Rick, 2013, *Production de charbon de bois dans les fours à tambour horizontal de 200 litres*, Note Technique, ECHO, 9 p.

DOSSOU Krystel, GLEHOUEYOU-DOSSOU Bernadette OGOUIDE Fortuné, 2014, *La carbonisation effaçe en Afrique de l'Ouest*, Institut de la Francophonie pour le Développement Durable, Organisation Internationale de la Francophonie, 8 p.

ENERDATA, 2019, *le charbon menace-t-il la transition énergétique mondiale ?* Intelligence + Consulting, 6 p.

FRAYER Anne, 2007, *Production de charbon dans le District d'Isiolo – Kenya _ Estimation de l'activité et évaluation des conséquences sur la ressource forestière existante*, Gro Paris Tech, 53 p.

GAZULL Laurent, 2009, *Le bassin d'approvisionnement en bois-énergie de Bamako Une approche par voie d'un modèle d'interaction spatiale*, Thèse de Doctorat en Géographie de l'Université de Paris Diderot Paris 7.

JUHÉ-BEAULATON Dominique, 2000, « Bois de chauffe et charbon de bois dans le Sud du Bénin : évolution de la production au cours du XX^e siècle. Le bois source d'énergie : naguère et aujourd'hui ». Cahier d'études n°10, Forêt, CNRS, pp. 30-38.

KAINA Ayeki, WALA Kpérkouma, KOUMANTIGA Dabitora, FOLEGA Fousséni, AKPAGANA Koffi, 2018, « Impact de l'exploitation du bois énergie sur la végétation dans la préfecture de Tchaoudjo au Togo », *Revue de Géographie de l'Université de Ouagadougou*, N° 07, Vol. 1, pp. 69-88.

KANTÉ Ahmadou, 2006, *Pour une gestion décentralisée et démocratique des ressources forestières au Sénégal _ Décentralisation sans représentation : Le charbon de bois entre les collectivités locales et l'État*, CIRAD, CODESRIA, WRI.

REOUNODJI Frédéric, GAUTIER Denis, BOUBA Aminou, 2003, « Occupation de l'espace et gestion des ressources naturelles dans les savanes du Tchad. Cas des terroirs de Ngoko et de Tchikali II », Actes du colloque international Umr Sagert, 25-27 février 2003, Montpellier, France, pp. 179-189.

TAMBOURA Sanata Timité, IRIE Bi Vagbé Gethème, AKOUE Yao Claude, 2022, « Sens et enjeux du maintien de la production informelle du charbon de bois en contexte de changement climatique », *Revue internationale de recherches et études pluridisciplinaires*, N°006, pp. 287-303.

TREFON Theodore, HENDRIKS Thomas, KABUYAYA Noël, NGOY Balthazar, 2010, *L'économie politique de la filière du charbon de bois à Kinshasa et à Lubumbashi. Appui stratégique à la politique de reconstruction post-conflit en R. D. C.*, 111 p.

Table des matières

Socialisation des enfants talibés dans la ville de Ségou au Mali ... TRAORÉ Ana.....	25
Production du charbon de bois et ses effets dans la commune rurale de Tiakadougou Dialakoro ... DEMBELE Arouna	35
L'aviculture moderne, une activité en plein essor dans la commune rurale de Moribabougou ... SIBY Mory, COULIBALY Sina	51
La qualité de la formation et l'employabilité des formés : cas de la section arabe de l'École Normale Supérieure de Bamako ... NAMAKRI Sékou Mory	65
Analyse de l'insertion professionnelle des diplômés en Sciences de l'éducation au Mali ... TRAORÉ Adama, DOUYON A madou, GOITA Yacouba	81
Prétendue universalité de la rationalité occidentale : l'Afrique au regard de l'Occident ... TATA Gaston Gabriel.....	101
Évolution des unités d'occupation des sols de 2000 à 2020 dans la commune rurale de Dialakorodji ... COULIBALY Koiworo, KONATÉ Harouna	119
Amélioration de la gouvernance fiscale et exploitation stratégique des ressources minières pour renforcer la souveraineté nationale au Mali ... TOURÉ Birmahamane	135
Cartographie des acteurs du Système de recherche en Sciences sociales au Mali ... DOUMBIA Bougadari, TRAORE Anna.....	159
Problématique de la gestion des ports secs du District de Bamako ... TOGOLA Lassina	179
Le code des personnes et de la famille au Mali : un texte islamisé ? ... DIARRA Mamadou Lamine	193
Les centres commerciaux ibadites au Maghreb et au Soudan entre le VIII ^e et le XI ^e siècle ... COULIBALY Pédiomatéhi Ali, KOUAME Yao Gérard.....	209
L'apport de la communication digitale sur la performance commerciale des petites et moyennes entreprises de Bamako ... DRAMANE Ousmane	225

Les implications politiques et économiques du retrait de la CEDEAO par les États membres de l'AES ... GUINDO Bengaly	239
L'émergence vers l'ECO ou la rupture avec le FCFA : le cas de l'alliance des États du sahel (AES) ... DIALLO Abdoulaye Mohamed, KOMINA Adama, SIDIBE Mariam	261
Images of Women in Sous L'orage by Seydou Badian and A Man of the People by Chinua Achebe ... KEITA Diby	277
La mode entre ingéniosité, vices et communication des valeurs : approche sémiotique du signe ... TRAORE Abdoulaye	291
L'analyse des enjeux de la création et perspectives de la confédération de l'alliance des États du sahel (AES) ... TRAORE Malamine Elie, DOUMBIA Ousmane	313
L'AES : une convoitise géopolitique et géostratégique ... YALCOUYE Sékou	325
L'AES et la Géopolitique internationale : défis et perspectives ... TOGOLA Bakaye, TRAORÉ Ousmane, CISSE Foussemi	343
Gouvernance de la sécurité en Afrique et bien-être des populations : cas des pays de l'Alliance des États du Sahel (AES) ... KOUAME Konan Simon	359
Knowledge Promotion through Some Selected hausa Proverbs ... SANI Alou Wawa	473
Influence de l'absentéisme des agents socio-sanitaires sur la performance organisationnelle des Établissements Publics Hospitaliers de Bamako... HAROUNA Zoubeirou	385
La chaîne opératoire de la céramique en milieu Dogon : cas de Koporo-Pen... TOGO Sara	405
L'AES : le <i>Kairos</i> de la Modernité et de la Renaissance africaine ... BOMBA Nacouma Augustin, KEITA Souleymane	417
L'Afrique postcoloniale dans la géopolitique mondiale : entre inclusion et exclusion ... DIONE Saliou	433
Les accords d'Abraham ou la volonté de contenir la République Islamique d'Iran (2020) ... KOWE Zana	453